

L'emploi protège de moins en moins contre la pauvreté.

Internacional | 04-05-2008 | 04:51



L'emploi est de moins en moins protecteur contre la pauvreté. Tel est l'un des principaux constats mis en évidence par le cinquième rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, qui a été remis, mardi 29 avril, au Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, Martin Hirsch, et à la ministre du logement et de la ville, Christine Boutin.

Ce rapport confirme que le processus de réduction de la pauvreté globalement observé sur les deux dernières décennies marque une pause : en 2005, dernière année connue, 3,7 millions de personnes (6,3 % de la population totale) vivaient en dessous du seuil de pauvreté (681 euros par mois pour une personne seule), soit un nombre identique à celui de 2003. Et l'intensité de la pauvreté tend à s'aggraver. L'écart entre le niveau de vie médian des ménages pauvres et le seuil de pauvreté ne cessant de s'accroître depuis 2002 (16,3 % en 2002 à 18,2 % 2005), de plus en plus de personnes s'éloignent de ce seuil et "s'enfoncent" dans la précarité.

TEMPS PARTIEL

Même l'emploi protège de moins en moins contre la pauvreté. En 2003 et 2005, le phénomène des working poor (travailleurs pauvres) s'est ainsi accentué : il y a trois ans, 1,74 million de personnes, soit 7 % des travailleurs, occupaient un emploi mais étaient malgré tout dans un ménage ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté ; deux ans plus tôt, ils étaient 1,47 million.

La pauvreté touche d'abord des travailleurs qui connaissant de longues périodes de chômage, mais aussi ceux qui sont employés toute l'année à temps partiel (21 % des travailleurs pauvres) et les non-salariés (27 % sont indépendants).

Les difficultés des travailleurs pauvres sont aussi souvent liées à leur situation familiale. Un tiers d'entre eux a un conjoint chômeur ou inactif (contre 23 % de l'ensemble des travailleurs) et un autre tiers est sans conjoint (contre un quart de l'ensemble des travailleurs). Plus de 40 % des travailleurs pauvres ont ainsi un revenu supérieur à un smic annuel mais qui, rapporté à la composition de leur ménage et en l'absence d'autres ressources, ne permet pas de dépasser le seuil de pauvreté.

FONT:LE MONDE

Fuente: Redacció

Autor: Redacció